

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# 5in1 Diesel fuel system treatment

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

##### Marque commerciale

5in1 Diesel fuel system treatment

##### N° de produit

687004

##### Identifiant unique de formulation (UFI)

QCNC-EYQ9-X10C-SVUD

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Additif

##### Descripteurs d'utilisation (REACH)

| Catégorie de produit | La description |
|----------------------|----------------|
| PC0                  | Autres         |

##### Utilisations déconseillées

Aucune en particulier.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Nom et adresse de l'entreprise

**Maumo International BV**

P.O. Box 441

2990 AK Barendrecht

Nederland

+31 (0)180 699234

+31 (0)180 699235

www.maumo.nl

##### Personne à contacter

Product Safety Department

##### Courriel

info@maumo.nl

##### révision

09/09/2022

##### Version de la fiche de données de sécurité

1.0

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7  
Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Asp. Tox. 1; H304, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3; H412, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Pictogramme(s) de danger



### Mention d'avertissement

Danger

### Mention(s) de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (H304)

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (H412)

### Conseil(s) de prudence

#### Générales

Tenir hors de portée des enfants. (P102)

#### Précautions

Éviter le rejet dans l'environnement. (P273)

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. (P301+P310)

NE PAS faire vomir. (P331)

#### Stockage

-

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501)

### Contient

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

### Autre étiquetage

EUH066, L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 2.3. Autres dangers

### Autre

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme étant un perturbateur endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

| Produit/composant                                                    | Identifiants                                                                        | % w/w   | Classification                                                                                                | Remarques |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics | N° CAS:<br>N° CE: 918-481-9<br>REACH: 01-2119457273-39-XXXX<br>N° index:            | 50-100% | EUH066<br>Asp. Tox. 1, H304                                                                                   |           |
| 2-ethylhexyl nitrate                                                 | N° CAS: 27247-96-7<br>N° CE: 248-363-6<br>REACH: 01-2119539586-27-XXXX<br>N° index: | 5-10%   | EUH044<br>EUH066<br>Acute Tox. 4, H302<br>Acute Tox. 4, H312<br>Acute Tox. 4, H332<br>Aquatic Chronic 2, H411 |           |

|                   |                                                                                   |          |                                                                                                                           |     |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2-ethylhexan-1-ol | N° CAS: 104-76-7<br>N° CE: 203-234-3<br>REACH: 01-2119487289-20-XXXX<br>N° index: | <1%      | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Irrit. 2, H319<br>Acute Tox. 4, H332<br>STOT SE 3, H335                                        | [1] |
| naphtalène        | N° CAS: 91-20-3<br>N° CE: 202-049-5<br>REACH:<br>N° index: 601-052-00-2           | <0.0015% | Flam. Sol. 2, H228<br>Acute Tox. 4, H302<br>Carc. 2, H351<br>Aquatic Acute 1, H400 (M=1)<br>Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) | [1] |

-----

Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

#### Autres informations

[1] Limite européenne d'exposition professionnelle.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

##### Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

##### Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

##### Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la produit. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

##### Contact visuel

En cas d'irritation oculaire: Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 5 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

##### Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Ne pas provoquer de vomissements ! Si des vomissements se produisent, garder la tête vers le bas afin que le vomi n'entre pas dans les poumons. Appeler un médecin ou une ambulance. Des symptômes de pneumonie chimique peuvent apparaître après quelques heures. Les personnes ayant avalé le produit doivent donc être gardées sous observation médicale pendant au moins 48 heures.

##### Brûlure

Sans objet.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, Méthémoglobinémie (naphtalène)

Ce produit contient des substances pouvant provoquer une pneumonie chimique en cas d'ingestion. Les symptômes de pneumonie chimique peuvent apparaître après quelques heures.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Consulter immédiatement un médecin.

#### Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de :

Les oxydes de nitrogène (NO<sub>x</sub>)

Les oxydes de carbone (CO / CO<sub>2</sub>)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

Voir la rubrique 1 concernant numéro d'appel d'urgence.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact direct avec le produit répandu.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc. En cas de fuite dans l'environnement, prévenez aussitôt les autorités compétentes locales.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, de la terre, de la vermiculite, de la terre de diatomée pour contenir et collecter les matières absorbantes non combustibles et mettez en conteneur pour élimination conformément aux règles locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement.

Évitez le contact direct avec le produit.

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

##### Les compatibilités en matière de conditionnement

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

##### Température de stockage

Store out of direct sunlight.

Température ambiante, de 15 à 25°C

Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

—  
2-ethylhexan-1-ol  
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 5.4  
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 1

—  
naphtalène  
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 50  
Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 10

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) 03/2021.

DNEL

2-ethylhexyl nitrate

| Durée                                                  | Voie d'exposition | DNEL           |
|--------------------------------------------------------|-------------------|----------------|
| Effets locaux à long terme - population globale        | Dermique          | 22 µg/cm²      |
| Effets locaux à long terme - Travailleurs              | Dermique          | 44 µg/cm²      |
| Effets systématiques à long terme - population globale | Dermique          | 520 µg/kg/jour |
| Effets systématiques à long terme - travailleurs       | Dermique          | 1 mg/kg/jour   |
| Effets systématiques à long terme - population globale | Inhalation        | 87 µg/m³       |
| Effets systématiques à long terme - travailleurs       | Inhalation        | 350 µg/m³      |
| Effets systématiques à long terme - population globale | Oral              | 25 µg/kg/jour  |

naphtalène

| Durée                                            | Voie d'exposition | DNEL             |
|--------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| Effets systématiques à long terme - travailleurs | Dermique          | 3,57 mg/kgbw/day |
| Effets systématiques à long terme - travailleurs | Inhalation        | 25 mg/m³         |

PNEC

2-ethylhexyl nitrate

| Voie d'exposition                         | Durée d'exposition | PNEC      |
|-------------------------------------------|--------------------|-----------|
| Eau de marines                            |                    | 80 ng/L   |
| Eau douce                                 |                    | 800 ng/L  |
| Installation de traitement des eaux usées |                    | 10 mg/L   |
| Sédiment en eau de marines                |                    | 740 ng/kg |
| Sédiments en eau douce                    |                    | 740 ng/kg |
| Terre                                     |                    | 191 ng/kg |

## naphtalène

| Voie d'exposition | Durée d'exposition | PNEC        |
|-------------------|--------------------|-------------|
| Eau de marines    |                    | 0,0024 mg/L |
| Eau douce         |                    | 0,0024 mg/L |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

#### Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

#### Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

#### Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

#### Mesures techniques

La formation de vapeur doit être minimale et rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandé.

#### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

#### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous que des matériaux de retenue se trouvent à proximité du poste de travail. Collectez les déperditions si possible au cours du travail.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

#### Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

#### Équipements respiratoires

| Type                                                                       | Classe | Couleur | Normes |
|----------------------------------------------------------------------------|--------|---------|--------|
| Aucune protection respiratoire n'est requise en cas de ventilation adaptée |        |         |        |

#### Protection de la peau

| Recommandé                                  | Type/Catégorie | Normes |
|---------------------------------------------|----------------|--------|
| Rien de spécial quand utilisé tel que prévu | -              | -      |

#### Protection des mains

| Situation de travail                                     | Matériel                                    | Épaisseur minimum (mm) | Délai de rupture (min.) | Normes                  |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
|                                                          | Rien de spécial quand utilisé tel que prévu | -                      | -                       | -                       |
| En cas d'exposition prolongée ou de concentration élevée | Caoutchouc nitrile                          | 0,38                   | > 240                   | EN374-2, EN374-3, EN388 |



#### Protection des yeux

| Type                                         | Normes |
|----------------------------------------------|--------|
| Rien de spécial quand utilisé tel que prévu. | -      |

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Etat physique

Liquide

#### Couleur

Brun

#### Odeur / Seuil olfactif (ppm)

Solvant

#### pH

Sans objet

#### Densité (g/cm<sup>3</sup>)

0,8039 (20 °C)

#### Viscosité

<7 mm<sup>2</sup>/s (40 °C)

#### Caractéristiques des particules

Ne s'applique pas aux liquides.

### Changement d'état

#### Point de fusion (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Le point/l'intervalle (les cires et les pâtes) (°C)

Ne s'applique pas aux liquides.

#### Point d'ébullition (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Pression de vapeur

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Densité de vapeur

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Température de décomposition (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

### Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

#### Point d'éclair (°C)

>61

#### Inflammabilité (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Inflammation spontanée (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Limite d'explosivité (% v/v)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

### Solubilité

#### Solubilité dans l'eau

Insoluble

#### n-octanol/coefficient d'eau

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Solubilité dans la graisse (g/L)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

### 9.2. Autres informations

#### D'autres paramètres physiques et chimiques

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en particulier.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune en particulier.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

|                     |                                                                      |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant   | Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics |
| Méthode d'essai     | OCDE 403                                                             |
| Espèce              | Rat                                                                  |
| Voie d'exposition   | Inhalation                                                           |
| Test                | CL50 (4 heures)                                                      |
| Valeur              | >5000 mg/m <sup>3</sup>                                              |
| Autres informations |                                                                      |

|                     |                                                                      |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant   | Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics |
| Méthode d'essai     | OCDE 401                                                             |
| Espèce              | Rat                                                                  |
| Voie d'exposition   | Oral                                                                 |
| Test                | DL50                                                                 |
| Valeur              | >5000 mg/kg                                                          |
| Autres informations |                                                                      |

|                     |                                                                      |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant   | Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics |
| Méthode d'essai     | OCDE 402                                                             |
| Espèce              | Lapin                                                                |
| Voie d'exposition   | Dermique                                                             |
| Test                | DL50                                                                 |
| Valeur              | >5000 mg/kg                                                          |
| Autres informations |                                                                      |

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Produit/composant   | naphtalène     |
| Méthode d'essai     | OCDE 403       |
| Espèce              | Rat            |
| Voie d'exposition   | Inhalation     |
| Test                | CL50 (vapeurs) |
| Valeur              | >0,4 mg/L      |
| Autres informations |                |



---

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| Produit/composant   | naphtalène   |
| Méthode d'essai     | OCDE 402     |
| Espèce              | Rat          |
| Voie d'exposition   | Dermique     |
| Test                | DL50         |
| Valeur              | >16000 mg/kg |
| Autres informations |              |

---

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Produit/composant   | naphtalène |
| Méthode d'essai     | OCDE 401   |
| Espèce              | Souris     |
| Voie d'exposition   | Oral       |
| Test                | DL50       |
| Valeur              | 533 mg/kg  |
| Autres informations |            |

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

|                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| Produit/composant   | naphtalène             |
| Méthode d'essai     |                        |
| Espèce              | Rat                    |
| Voie d'exposition   | Inhalation             |
| Organe cible        |                        |
| Durée               | 24 mois                |
| Test                | CSENO                  |
| Valeur              |                        |
| Conclusion          | Effets nocifs observés |
| Autres informations |                        |

#### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Effets sur le long terme

Aucune en particulier.

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune en particulier.

#### Autres informations

naphtalène: La substance a été classée dans le groupe 2B par le CIRC.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

|                        |                                                                      |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant      | Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics |
| Méthode d'essai        |                                                                      |
| Espèce                 | Daphnie, <i>Daphnia magna</i>                                        |
| Milieu environnemental |                                                                      |
| Durée                  | 48 heures                                                            |
| Test                   | EL0                                                                  |
| Valeur                 | 1000 mg/L                                                            |
| Autres informations    |                                                                      |

|                        |                                                                      |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant      | Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics |
| Méthode d'essai        |                                                                      |
| Espèce                 | Poisson, <i>Oncorhynchus mykiss</i>                                  |
| Milieu environnemental |                                                                      |
| Durée                  | 96 heures                                                            |
| Test                   | LL0                                                                  |
| Valeur                 | 1000 mg/L                                                            |
| Autres informations    |                                                                      |

|                        |                                                                      |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant      | Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics |
| Méthode d'essai        |                                                                      |
| Espèce                 | Algues, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>                       |
| Milieu environnemental |                                                                      |
| Durée                  | 72 heures                                                            |
| Test                   | EL0                                                                  |
| Valeur                 | 1000 mg/L                                                            |
| Autres informations    |                                                                      |

|                        |                                                |
|------------------------|------------------------------------------------|
| Produit/composant      | naphtalène                                     |
| Méthode d'essai        |                                                |
| Espèce                 | Algues, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> |
| Milieu environnemental |                                                |
| Durée                  | 96 heures                                      |
| Test                   | CE50                                           |
| Valeur                 | 2,96 mg/L                                      |
| Autres informations    |                                                |

|                        |                               |
|------------------------|-------------------------------|
| Produit/composant      | naphtalène                    |
| Méthode d'essai        |                               |
| Espèce                 | Daphnie, <i>Daphnia magna</i> |
| Milieu environnemental |                               |
| Durée                  | 48 heures                     |
| Test                   | CE50                          |
| Valeur                 | 2,16 mg/L                     |
| Autres informations    |                               |

|                        |                                        |
|------------------------|----------------------------------------|
| Produit/composant      | naphtalène                             |
| Méthode d'essai        |                                        |
| Espèce                 | Poisson, <i>Oncorhynchus gorbuscha</i> |
| Milieu environnemental |                                        |
| Durée                  | 96 heures                              |
| Test                   | CL50                                   |
| Valeur                 | 0,96 mg/L                              |
| Autres informations    |                                        |

|                        |                               |
|------------------------|-------------------------------|
| Produit/composant      | naphtalène                    |
| Méthode d'essai        |                               |
| Espèce                 | Daphnie, <i>Daphnia pulex</i> |
| Milieu environnemental |                               |
| Durée                  | 125 days                      |
| Test                   | CSEO                          |
| Valeur                 | 0,59 mg/L                     |
| Autres informations    |                               |

|                        |                                        |
|------------------------|----------------------------------------|
| Produit/composant      | naphtalène                             |
| Méthode d'essai        |                                        |
| Espèce                 | Poisson, <i>Oncorhynchus gorbuscha</i> |
| Milieu environnemental |                                        |
| Durée                  | 40 days                                |
| Test                   | CSEO                                   |
| Valeur                 | 0,12 mg/L                              |
| Autres informations    |                                        |

## 12.2. Persistance et dégradabilité

|                                              |                                                                      |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Produit/composant                            | Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics |
| Biodégradable dans l'environnement aquatique | Oui                                                                  |
| Méthode d'essai                              | OCDE 301 F                                                           |
| Valeur                                       | >60%                                                                 |

|                                              |                                  |
|----------------------------------------------|----------------------------------|
| Produit/composant                            | naphtalène                       |
| Biodégradable dans l'environnement aquatique | Non                              |
| Méthode d'essai                              |                                  |
| Valeur                                       | 0 to 2 % - Not readily - 28 days |

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

|                          |                                |
|--------------------------|--------------------------------|
| Produit/composant        | naphtalène                     |
| Méthode d'essai          |                                |
| Potentiel bioaccumulable | Aucune information disponible. |
| LogPow                   | 36.5-168                       |
| BCF                      | 3,4                            |
| Autres informations      |                                |

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune en particulier.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques.  
Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

HP 14 - Écotoxique

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

#### Catalogue Européen de Déchets (CED)

Sans objet.

#### Étiquetage spécifique

Sans objet.

#### Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

|      | 14.1<br>ONU | 14.2 Désignation officielle de<br>transport | 14.3 Classe(s) de danger pour<br>le transport | 14.4<br>PG* | 14.5.<br>Env** | Autres informations |
|------|-------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------|----------------|---------------------|
| ADR  | -           | -                                           | -                                             | -           | -              | -                   |
| IMDG | -           | -                                           | -                                             | -           | -              | -                   |
| IATA | -           | -                                           | -                                             | -           | -              | -                   |

\* Groupe d'emballage

\*\* Dangers pour l'environnement

#### Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Limites d'utilisation

Aucune en particulier.

##### Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

**Protection contre les accidents majeurs - Categories / Substances dangereuses désignées**

Sans objet.

**Autre**

Marquage tactile.

**Sources**

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Non

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3**

EUH044, Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

EUH066, L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H228, Matière solide inflammable.

H302, Nocif en cas d'ingestion.

H304, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312, Nocif par contact cutané.

H315, Provoque une irritation cutanée.

H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

H332, Nocif par inhalation.

H335, Peut irriter les voies respiratoires.

H351, Susceptible de provoquer le cancer.

H400, Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410, Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1**

PC0 = Autres

**Abréviations et acronymes**

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

COV = Composés Organiques Volatils

CPSE = Concentration Prédite Sans Effet

CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique

CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique

DMEL = Dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de Bioconcentration

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

IATA = Association Internationale du Transport Aérien  
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses  
LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau  
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)  
NU = Nations Unies  
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques  
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]  
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses  
RRN = Numéro d'enregistrement REACH  
SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).  
SE = Scénario d'Exposition  
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes  
TDAA = Température de décomposition auto-accélérée  
tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable  
TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée  
TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique  
TWA = Moyenne pondérée dans le temps  
UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

#### Autre

La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008.  
La classification du mélange au regard des risques environnementaux est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008.

#### Homologué par

Maumo

#### Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.  
Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.  
Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.  
Pays-langue : FR-fr